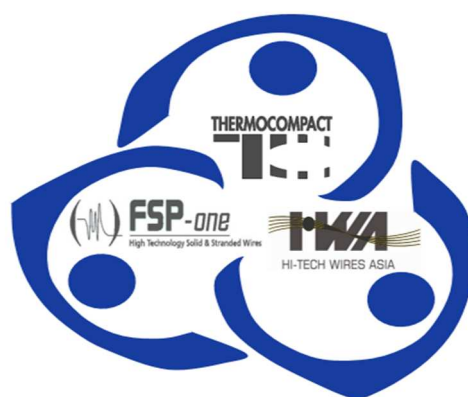


EXERCICE 2015



RAPPORT ANNUEL SUR LES COMPTES
CONSOLIDES DU GROUPE THERMOCOMPACT

TABLE DES MATIERES

Le présent rapport reprend les chapitres et la numérotation proposés par l'AMF dans son modèle de document de référence à l'usage des mid et smallcaps

1. PERSONNES RESPONSABLES	1
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	2
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES clés résumant la situation financière du groupe THERMOCOMPACT	2
4. FACTEURS DE RISQUE	4
5. INFORMATIONS CONCERNANT THERMOCOMPACT	7
6. APERÇU DES ACTIVITES	9
7. ORGANIGRAMME	15
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	16
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	16
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	16
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	17
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	17
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	17
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	17
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	18
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	18
17. SALARIÉS	18
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	19
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	19
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE THERMOCOMPACT	19
État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	19
État des capitaux propres	21
État des flux de trésorerie	23
Notes pour les états financiers	24
21. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	50

1. PERSONNES RESPONSABLES

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les

rapports de gestion sur les comptes sociaux et consolidés, figurant dans les différents fascicules dont l'ensemble constitue le rapport financier annuel, présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 29 avril 2016,

Gilles Mollard

Directeur Général

Jean Claude Cornier

Président

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

La société THERMOCOMPACT et donc la consolidation sont audités par les sociétés PwC et Mazars.

Le mandat du cabinet Mazars a été renouvelé par l'assemblée générale statuant sur les comptes 2012, il sera donc effectif jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2018.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit a été nommé par l'assemblée générale statuant sur les comptes 2012. Son mandat sera donc effectif jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2018.

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES clés résumant la situation financière du groupe THERMOCOMPACT

Chiffres clés <i>en milliers d'euros</i>		2015	2014	2013
RESULTA	Chiffre d'affaires	69 625	68 962	70 147
	EBITDA *	7 514	8 217	6 866

	Résultat opérationnel courant	4 279	5 360	4 177
	Résultat net	3 567	4 116	3 008

* EBITDA correspond pour le groupe au résultat opérationnel courant augmenté des dotations aux amortissements et provisions

BILAN	Besoin en fonds de roulement	8 859	9 274	10 695
	Endettement net	-1 168	1 804	4 580
	Capitaux propres	29 535	27 480	24 833

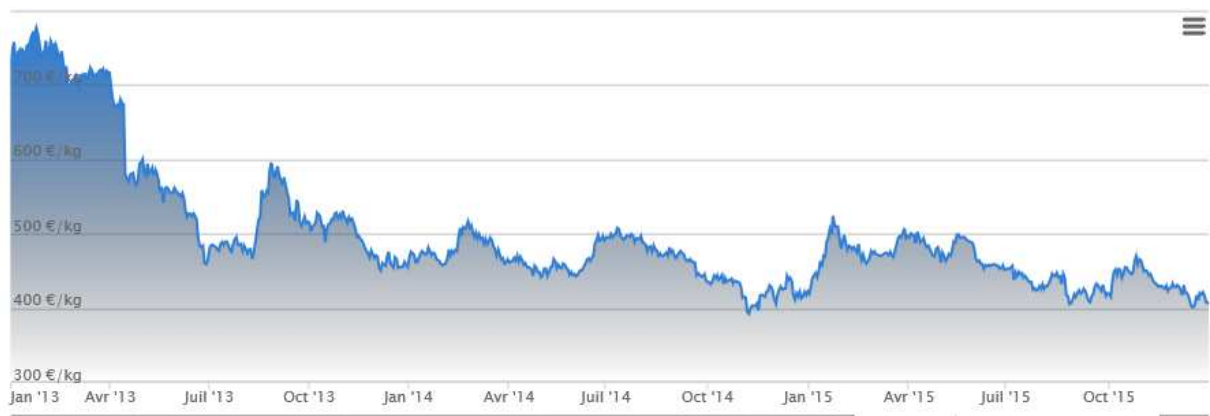
TRESORERIE	Flux de trésorerie générée par l'activité	7 798	8 441	6 583
	Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-2 763	- 4 093	- 2 851
	Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-3 211	- 2 809	- 2 496
	Variation nette de trésorerie	1 948	2 363	1 114

Bien qu'impacté par la baisse du cours des métaux (comme illustrée par les deux graphes ci-dessous) intégralement répercutée dans les prix de ventes pour l'ensemble des activités du groupe, le chiffre d'affaires a progressé sur l'activité Fils & torons notamment, le groupe ayant renforcé ses positions sur certains marchés et bénéficié d'un effet devises favorable.

Cuivre (EUR/T) – Source : Les Echos



Argent – Source : Cookson - CLAL



4. FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de ses activités, le groupe THERMOCOMPACT a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous :

Risques de marché

- Risque lié à la propriété intellectuelle

Les marchés des fils, électroérosion et Saw-Wire, sont historiquement protégés par un nombre important de brevets donnant lieu à des litiges fréquents entre concurrents.

Compte tenu des coûts de maintien des brevets, la société a l'usage de les abandonner après quelques années s'ils ne sont pas exploités.

Au 31 décembre 2015, le groupe Thermocompact détient quinze brevets en propre ou déposés conjointement avec ses partenaires d'études.

- Risque sur matières premières et prix

Les matières premières principalement utilisées dans nos processus de fabrication sont des matières soumises à des fluctuations de cours (l'or, l'argent, le rhodium, le palladium, le cuivre, le nickel, le laiton et le zinc). Pour toutes ces matières achetées, le Groupe dispose au minimum de deux sources d'approvisionnement possibles.

Les coûts d'achat de ces matières peuvent fluctuer de façon importante. Le risque réside donc en la capacité pour le Groupe à répercuter ces variations dans les prix de vente. Pour l'ensemble des activités du groupe, les prix de vente clients sont indexés sur le cours des matières. L'exposition du Groupe ne dépend donc que du délai de stockage, de fabrication voire de recyclage. L'exposition est maximale quand les cours chutent brutalement.

Les formules d'indexation sur les prix de vente rendent à toutes formules de couverture, un caractère spéculatif. De ce fait, aucune couverture n'a été mise en place.

- Risque de change

Le Groupe n'est exposé que vis-à-vis du dollar, sous deux aspects :

a) Le risque de conversion de la filiale américaine : les bilans et comptes de résultat de la filiale, initialement comptabilisés en dollars, sont convertis en euros pour les besoins de la consolidation.

Or, la variation de change de l'euro contre dollar modifie la valeur des actifs, passifs, produits et charges, même si leurs valeurs restent inchangées dans la devise d'origine.

Ce risque n'est pas couvert du fait du caractère long terme de l'investissement dans la filiale américaine.

L'écart de conversion est comptabilisé au bilan dans les capitaux propres.

b) Le risque d'exposition commerciale concerne le délai de paiement sur les ventes faites aux Etats-Unis et en Asie depuis les usines françaises. Les listes de prix, matière et la valeur ajoutée facturée, étant indexées en fonction des évolutions du cours du dollar pour la plupart des clients.

en milliers de \$	2015	2014	2013
ACTIFS			
Disponibilités	2 571	1 380	1 708
Clients hors groupe	3 460	4 726	5 117
Stocks	0	0	1 203
Autres actifs courants	0	0	15
PASSIF			
Endettement			
Fournisseurs hors groupe	1 113	116	1 158
Autres passifs courants	0	0	
Position nette en \$	4 918	5 990	6 885

- *Risque de taux*

La part des emprunts moyen terme souscrits à taux variable est de 51% soit en cours de 2,8 millions d'euros. Tous les emprunts souscrits sur l'exercice l'ont été à taux variable dans le cadre du financement des investissements prévu au contrat de financement structuré signé fin 2012.

- *Risque de contrepartie*

Il porterait potentiellement sur les comptes clients mais une diversification de notre encours sur environ 500 clients dont 30 représentent 80% du chiffre d'affaires consolidé, des conditions de paiement courtes, une assurance sur une partie de notre clientèle en minimisent l'impact.

Le risque de prépondérance : le groupe vend une part prépondérante de son chiffre d'affaires à un certain nombre de filiales d'un groupe pesant plusieurs milliards de ventes, la solidité financière de ce groupe limite le risque.

- *Risque de liquidité*

Outre l'endettement moyen terme, le Groupe disposait à la clôture d'autorisations de lignes de financement court terme auprès de ses différentes banques. Certains emprunts, à hauteur de 2,8 millions d'euros comportent des clauses de covenant détaillées dans l'annexe financière. Au 31 décembre 2015, l'ensemble de ces clauses sont respectées et l'endettement net du groupe négatif à -1,2 million d'euros ne laisse présager aucun risque particulier sur le financement du groupe.

Risques opérationnels

- *Risque industriel*

La spécialisation des sites de production par activité, nécessaire à l'optimisation de la compétence des équipes et à la productivité, fait peser sur le Groupe un risque lié à l'arrêt accidentel d'une usine de fabrication.

Les trois sociétés de fabrication disposent d'un gardiennage permanent, nuit et weekend compris.

L'usine HWA qui produit certaines gammes proches de celles fabriquées dans les usines françaises permet quelques solutions de dépannage en cas d'arrêt total d'une usine.

De plus, toutes les sociétés du Groupe disposent d'un système d'alarme intrusion et incendie vers une société de surveillance extérieure qui permet en cas de sinistre de donner l'alerte dans un délai court.

- Risque environnemental

Conscient des spécificités de notre métier, requérant l'usage intensif de produits chimiques, de métaux (sous forme solide ou liquide), d'électricité, d'eau, ... nous apportons une attention toute particulière à ce sujet détaillé dans le rapport « RSE ».

Les risques opérationnels, tant industriels qu'environnementaux, sont couverts dans des programmes d'assurance groupe auprès d'assureurs de notoriété internationale.

Quatre programmes permettent la couverture des risques opérationnels :

- dommages et pertes d'exploitation : tous sites,
- responsabilité civile professionnelle : tous sites,
- responsabilité civile produits aéronautiques avec extension spatiale : FSP-one France et Etats-Unis,
- atteinte à l'environnement : site de Metz-Tessy et Pont de Chéruy.

5. INFORMATIONS CONCERNANT THERMOCOMPACT

5.1 Histoire et évolution de la société

5.1.1 Raison sociale et le nom commercial;

Thermocompact

Siège : Route de Sarves, ZI « les Iles », 74 370 METZ-TESSY

5.1.2. Le lieu et le numéro d'enregistrement;

Immatriculation, registre du commerce d'Annecy : n° 403 038 037

5.1.3. La date de constitution et la durée de vie de THERMOCOMPACT

La société Financière Thermo a été créée le 5 décembre 1995 pour une durée de 99 années. Une fusion absorption a eu lieu en 1998 avec la société Thermocompact, entreprise créée en 1913 à Annecy sous le numéro B 780 095 261.

5.1.4. Le siège social et forme juridique

Adresse de Thermocompact

Route de Sarves, ZI les Iles à Metz Tassy 74370
 Adresse postale : CS 70021, 74 371 PRINGY Cedex,
 Adresse mail : thermo@thermocompact.com
 Forme juridique : SA de droit français
 Code Isin : FR 00 403 71 82
 Code APE : 2561 Z
 Capital: 5 142 852, 39 €

5.1.5 Les événements importants dans le développement des activités de Thermocompact.

Aucune modification juridique n'est intervenue au cours de l'exercice.

L'activité s'est poursuivie sur les deux secteurs d'activités détaillées au point 6.

5.2 Investissements

5.2.1. Principaux investissements réalisés

Les activités du groupe sont des activités de process, elles requièrent des investissements matériels conséquents. Les équipements sont acquis auprès de fournisseurs extérieurs et customisés en interne, de façon à protéger les « secrets » de fabrication. Cette mise au point de chaque équipement demande en moyenne six mois à un an.

La stratégie industrielle du groupe consiste à anticiper les investissements d'équipements de manière à répondre aux augmentations de volume et proposer ainsi des nouveaux produits intégrant les nouvelles évolutions technologiques.

Investissements Corporels				
K€	2012	2013	2014	2015
Invest Pôle Fils & torons	2 358	1 603	2 398	1 481
Invest. Pôle Saw Wires	768	872	266	293
Invest. Pôle Revêtement	127	250	1 126	853
Total Plan Invest	3 253	2 725	3 790	2 627
<i>% Invest / CA N</i>	<i>4,5%</i>	<i>3,9%</i>	<i>5,5%</i>	<i>3,8%</i>

Investissements Incorporels				
K€	2012	2013	2014	2015
Brevets acquis Pôle Fils & torons	1 656	10	146	
Coûts de développement Pôle Saw Wires	203	163	140	116
Divers Logiciels	29	7	15	10
Total Plan Invest	1 888	180	302	127
<i>% Invest / CA N</i>	<i>2,6%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,2%</i>

Le programme d'investissements pour l'année 2016 se situe à 5 millions d'euros.

5.2.2. Distribution géographique des investissements et leur méthode de financement

Les investissements sont à 90% effectués dans les deux usines françaises, la croissance en volume sur le Vietnam étant assurée par des transferts de machines de la France sur le Vietnam.

Dans le cadre du financement structuré du groupe une enveloppe « Capex » permet de financer par emprunt les investissements pour 50% de leur valeur. Sur 2015, cette ligne de financement a été utilisée à hauteur de 0.86M d'euros et entièrement tirée, le solde étant autofinancé.

5.2.3. Principaux investissements à venir validés par le conseil d'administration

Le programme 2016 de 5 millions d'euros sera destiné à renouveler certains équipements pour améliorer tant la capacité que la productivité et à se positionner sur le marché des câbles aéronautiques sur les Etats Unis et la Chine.

6. APERCU DES ACTIVITES

6.1.1. Nature des opérations effectuées par Thermocompact

Les activités du Groupe se subdivisent en deux parties

A) Le revêtement sur pièces ou fils

Cette activité (18% du CA du groupe), consiste à faire un dépôt métallique, en général de métaux précieux (Or, Argent, Palladium, Rhodium) sur un substrat métallique, en général, une pièce mécanique ouvragée fournie par un client. La prestation réside dans l'analyse de la demande, la réponse de faisabilité, voire la proposition de solutions permettant une atteinte de l'objectif du client sur ses besoins techniques et économiques avec un dépôt de matière minimum. A ce titre, le groupe est une des seules sociétés en France à pouvoir apporter une offre complète d'amont en aval, réalisant la recherche, l'industrialisation, la fabrication des moyens productifs et le revêtement des produits.

Du fait des délais et coûts de transports, sur ce métier, le chiffre d'affaires est essentiellement hexagonal, les 5% de ventes export correspondent à l'approvisionnement des filiales de groupes multinationaux ayant qualifié Thermocompact comme fournisseur de la prestation.

B) Les Fils et Torons

Cette activité se décline sur les deux marchés historiques: les fils EDM et les fils spéciaux dont l'un est en devenir : le Saw Wire (cf § suivant).

1) Le marché des fils EDM :

L'électro-érosion, appelée aussi EDM (Electrical Discharge Machining), est un procédé d'usinage qui consiste à enlever de la matière dans une pièce en utilisant des décharges électriques.

L'électroérosion permet de découper des formes qui ne sont pas réalisables avec d'autres procédés d'usinage : l'électroérosion peut usiner tous types de matériaux, indépendamment de leur dureté, la seule contrainte étant de disposer d'un produit conducteur électriquement. Les principales applications sont les suivantes : matrices de découpage en acier, moules & électrodes, micro-usinage, production, matrices de découpage en carbure, pièces prototypes, extrusion d'aluminium...

Les fils EDM s'analysent comme des fournitures consommables puisqu'ils s'usent lors de l'usinage, à une vitesse supérieure à 10 mètres par minute. De par leur nature consommable, ils ne sont pas soumis aux variations cycliques du marché de la machine-outil. Néanmoins leur consommation est fonction de la taille du parc mondial de machines installées.

L'essor des machines pour électroérosion est donc le vecteur principal de croissance des fils. Une machine consomme environ 11 mètres de fil à la minute, et on estime la consommation annuelle moyenne d'une machine à 500 kg de fils.

Le parc mondial de machines est estimé à 80 000 unités environ en croissance de 5%, ce qui augmente le besoin mondial en fils d'environ 1000 tonnes par an.

Ces fils sont des consommables vendus via des réseaux de distributeurs. La société a débuté son activité en partenariat avec l'un des fabricants de machine, en créant un fil de cuivre zingué puis a développé une gamme de fils complète compatible avec les machines d'autres fabricants. Cette gamme comporte des fils de différents diamètres

- Fils base cuivre avec différentes épaisseurs de zinc,
- Fils base laiton avec différentes épaisseurs de zinc ou différentes teneurs de zinc dans l'âme du fil ,
- Fils laiton

selon le produit, la vitesse de coupe et/ou la qualité de finition diffère.

S'agissant d'une activité de process, la conception des équipements est un point différenciateur qui freine l'entrée de nouveaux concurrents. Néanmoins pour garder l'avance technologique, il faut innover perpétuellement pour s'adapter aux nouvelles machines électroérosion et proposer des produits plus performants et/ou moins chers.

L'usine française de Thermocompact fabrique l'ensemble de la gamme et celle de HWA fabrique essentiellement des produits à base laiton, utilisés sur les machines japonaises, les plus courantes en Asie, ou des produits à destination des marchés dollars.

La couverture commerciale est mondiale avec 97% à l'export.

2) Le marché des fils spéciaux :

Comme leurs noms l'indiquent, il s'agit principalement de fils et torons dédiés à une utilisation spécifique.

Selon le cahier des charges du client, FSP-one propose des fils à âmes de cuivre, alliage de cuivre, aluminium cuivré, ou fils d'argent, revêtus électrolytiquement d'argent, de nickel ou d'or. Les fils sont commercialisés à des professionnels en fils simples, fils plats ou torons. Le toron permettant une beaucoup plus grande souplesse pour le câblage.

Toutes ces combinaisons de fils toujours livrés non isolés et sans connecteurs peuvent avoir des diamètres allant de quelques dizaines de microns à 3 mm.

Les utilisations sont multiples mais pas toujours connus car les câblers acheteurs n'informent pas toujours de la destination finale. Les métiers pour lesquels FSP-one reconnaît l'utilisation finale du produit par les caractéristiques techniques et les processus de qualifications sont l'aéronautique, les câbles haute température, les cordes d'instruments de musique, les cathéters, les télécommunications, le spatial et le marché historique de la passementerie.

Sur ce marché la part export s'élève à 54%.

6.1.2. Etat de développement de nouveaux produits

Le fils de découpe Saw Wire :

Depuis 2011, le groupe s'est lancé dans un ambitieux programme de développement d'un fil diamant pour la découpe du silicium et du saphir.

Dans le processus de fabrication des panneaux solaires, une des étapes essentielles de découpe est l'obtention des wafers ou plaques servant de capteurs de l'énergie.

Deux techniques de découpe sont utilisées aujourd'hui :

- la découpe au slurry pour laquelle on utilise un fil laitonné et un mélange aqueux d'éthylène glycol contenant des particules abrasives de SiC. Dans ce process, le fil sert de vecteur de transport des particules.

-la découpe au fil diamant dans laquelle cette fois les particules abrasives sont fixées à la surface du fil.

La première est la plus utilisée aujourd'hui mais des perspectives très prometteuses sont perçues pour la seconde, compte tenu de sa plus grande productivité, environ 2 fois plus rapide, et de l'impact environnemental très nocif du slurry.

Pour les autres phases de découpe du silicium, à savoir la découpe des lingots en briques, puis celle des extrémités de ces briques, des fils diamantés sont déjà utilisés mais dans une gamme diamètre plus grande (0,25 à 0,5mm contre 0,12mm pour les wafers).

Par ailleurs, le fils diamant est aussi utilisé :

- pour la découpe du silicium pour les wafers destinés à la fabrication des composants électroniques
- pour la découpe du saphir, marché des leds, des verres de montre haut de gamme, des protections d'objectif caméras et appareils photographiques des smartphones.

Le marché :

A ce jour, le marché du fil diamanté pour le photovoltaïque est évalué à plus de 500 000 km soit 50M\$ à horizon 2020, mais les difficultés économiques subies par les acteurs de ce marché sont un frein actuellement à un changement de technologie néanmoins inéluctable.

Ceux des découpes électroniques et saphir sont plus réduits mais plus faciles à pénétrer car la concurrence sur ces deux marchés est moyenne et s'appuie sur un modèle économique éprouvé.

- Wafers pour l'électronique : la taille du marché est évaluée à 15M\$ en croissance forte.
- Découpe matériaux durs Saphir, SiC,... : la taille du marché est évaluée à 35M\$ en croissance très forte.

Le développement :

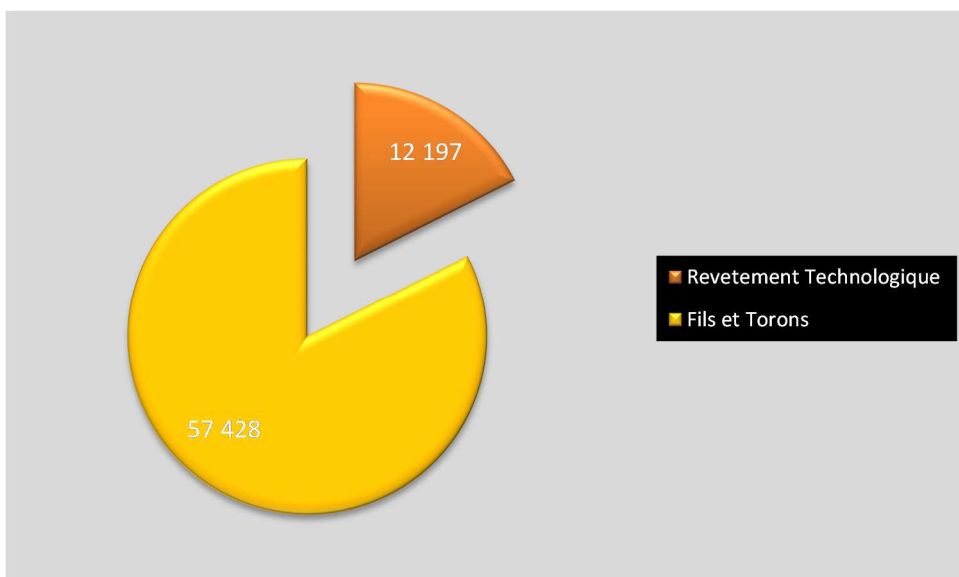
La maîtrise du co-dépôt sur fil âme acier de très grande dureté a nécessité plusieurs années d'étude et de mise au point afin d'obtenir de façon récurrente un produit fiable sur les bobines de très grandes longueurs (50km est le standard) que requièrent les machines de sciage.

L'année 2015 a été centrée sur la fin de la mise au point qualitative du produit avec le lancement des qualifications chez plusieurs prospects.

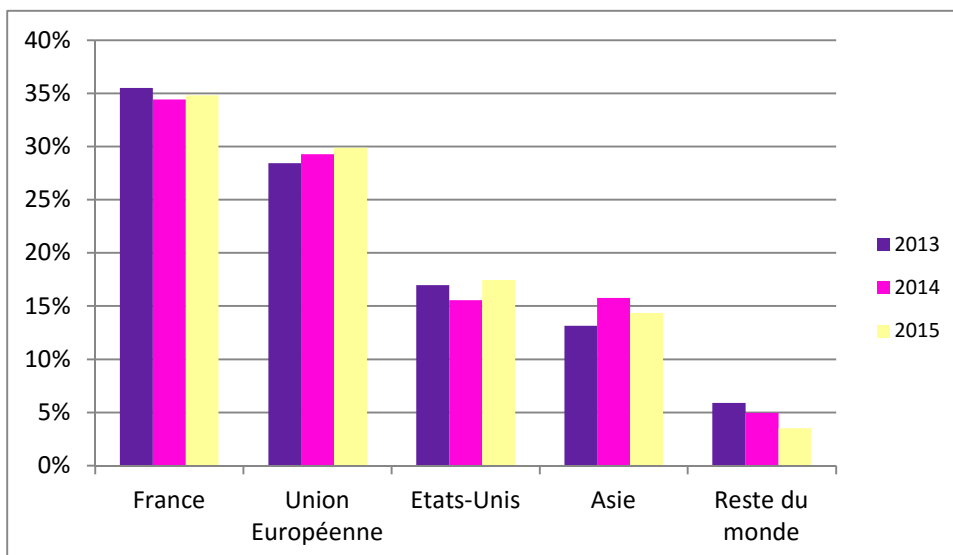
Les premières ventes de boucles et de fils pour la découpe pour le saphir sont intervenues début 2016 et les ventes de fils de découpe wafers semi-conducteurs sont prévues sur le deuxième semestre 2016.

6.2 Ventilation du chiffre d'affaires et des revenus par type d'activité et par marché géographique

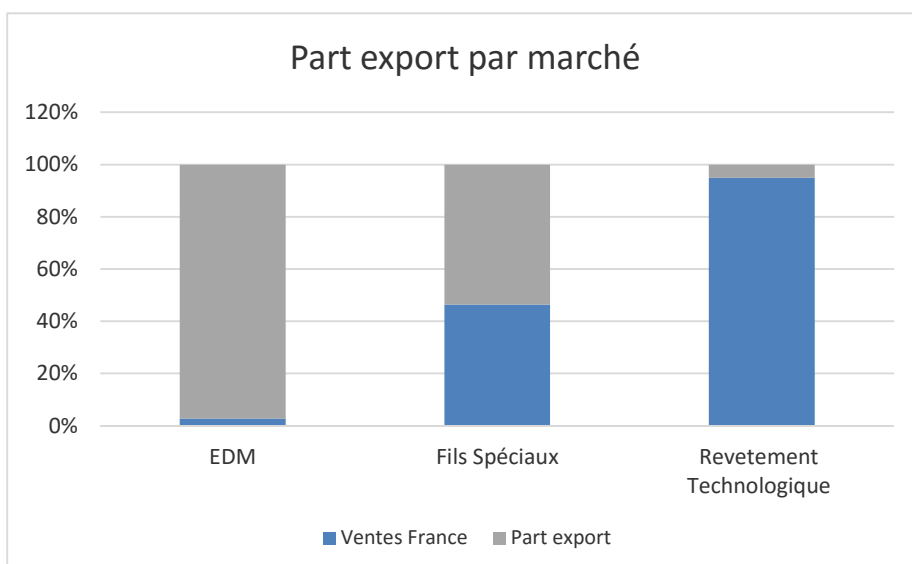
a) Répartition du chiffre d'affaires par activité :



b) Répartition géographique du chiffres d'affaires toutes activités confondues :



c) Répartition géographique par activité



6.3. Evènement exceptionnel

Aucun évènement exceptionnel n'a influencé la marche du groupe en 2015.

6.4 Dépendance du groupe

Le groupe étant propriétaire des brevets qu'il exploite, il ne subit aucun risque à cet égard.

6.5 Position concurrentielle

La stratégie du groupe consiste à se positionner sur des marchés de niche dont les caractéristiques principales sont :

- d'être suffisamment réduits pour ne pas intéresser les grands groupes industriels
- d'avoir de fortes barrières à l'entrée liées :
 - * au know how technologique
 - * à la mise au point du process en interne
 - * à un niveau d'investissement élevé

En conséquence il est difficile dans ce contexte d'identifier clairement des concurrents directs.

Sur le marché du revêtement de surface

L'offre du secteur, composée d'ateliers intégrés à des groupes industriels ou indépendants, est particulièrement atomisée. Une grande partie des ateliers indépendants sont issus de groupes industriels qui ont choisi d'externaliser cette production. Ses concurrents en matière de revêtement de haute technicité de métaux précieux sont des sociétés de taille modeste. En matière de dépôts non précieux, THERMOCOMPACT intervient lorsque les dépôts sont techniquement complexes à réaliser ou lorsque les supports métalliques sont difficiles à revêtir.

Sur le marché des fils EDM

La concurrence sur le marché des fils haute technologie est internationale.

Traditionnellement les produits à âme cuivre étaient fabriqués par les fabricants européens pour les machines type européen et les produits laiton nu par les chinois pour les machines japonaises. Avec l'introduction des fils de laiton revêtu, la concurrence s'est élargie, les principaux concurrents étant Berkenhoff, Stamm, Dammen en Allemagne, Paps et Opec en Corée, Hitachi, Oki au Japon KQ et PW en Chine ; auxquels il convient d'ajouter une quantité de petits acteurs.

Sur le marché des fils spéciaux, La concurrence sur le marché des fils haute technologie est internationale.

Parmi ces opérateurs, on distingue :

- les opérateurs qui ont intégré cette activité de fils spéciaux pour assurer leur propre consommation
- les divisions ou filiales de grands groupes tels que Nexans , International Wires US (IW-HC), Leoni All)
- les spécialistes tels que FSP-One.

Parmi cette dernière catégorie, les principaux concurrents sont Waidhaus (Allemagne), société de taille équivalente à FSP spécialisée dans la fabrication de fils conducteurs à base cuivreux, Leoni (All), FISK Alloy Inc (US) et les constructeurs chinois tel que Heng Fung Copper.

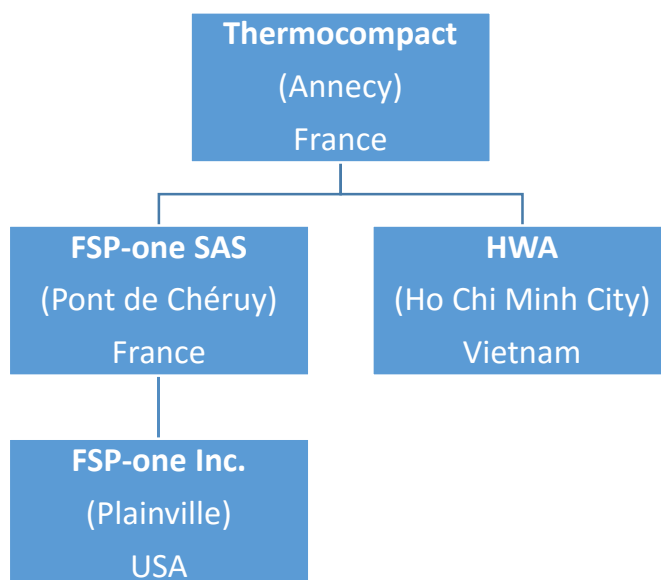
7. ORGANIGRAMME

7.1 Actionnariat de Thermocompact

	Nombre de titres					
	31-déc-15		31-déc-14		31-déc-13	
SOFIL & Famille Mollard / Cornier	63 237		63 370		7 000	
Thermo Technologies	1 268 423		1 215 229		1 215 229	
Actionnaires historiques	1 331 660	86,2%	1 278 599	79%	1 222 229	79%
Alto-Invest	64 177		132 749		175 749	
FCP Innovation	64 177	4,2%	132 749	11%	175 749	11%
Public & Lazard	149 018	9,6%	133 507	10%	146 877	10%
Total général	1 544 855	100%	1 544 855	100%	1 544 855	100%

	Droits de votes					
	31-déc-15		31-déc-14		31-déc-13	
SOFIL & Famille Mollard / Cornier	63 237		63 370		7 000	
Thermo Technologies	2 483 652		2 022 065		1 215 229	
Actionnaires historiques	2 546 889	92%	2 085 435	86%	1 222 229	79%
Alto-Invest	64 177		132 749		175 749	
FCP Innovation	64 177	2%	132 749	7%	175 749	11%
Public & Lazard	149 329	5%	133 808	6%	147 138	10%
Total général	2 760 395	100%	2 351 992	100%	1 545 116	100%

7.2 Liste des filiales



Les trois filiales de THERMOCOMPACT sont toutes détenues à 100% au 31 décembre 2015.

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 Immobilisation corporelle importante.

Le groupe est propriétaire des trois sites de fabrication, et est locataire du site américain de distribution et du bureau de représentation en Chine.

cf dans l'annexe les notes du bilan dans la section 5.4 «Immobilisations corporelles ».

Les équipements sont essentiellement

- des lignes automatisées d'électrolyse sur pièces ou fils
- des tréfileuses avec ou sans recuit
- des fours de recuit
- des toronneuses, une câbleuse

8.2. Question environnementale

Les sites de THERMOCOMPACT et FSP one sont soumis à autorisation préfectorale, et HWA est soumis à autorisation administrative. Pour plus de détail se reporter au rapport RSE.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1. Situation financière

cf le bilan consolidé du groupe Thermocompact présenté dans la section 20.

9.2. Résultat d'exploitation

cf le compte de résultat consolidé du groupe Thermocompact présenté dans la section 20.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1. Capitaux de Thermocompact

Le capital de 5.14 millions d'euros est entièrement souscrit et libéré, il est constitué de 1 544 855 actions sans valeur définie par action.

Aucune action n'est auto détenue par la société ou ses filiales, ni assortie de quelques instruments financiers.

10.2. Flux de trésorerie du groupe Thermocompact

cf le tableau de flux de trésorerie du groupe Thermocompact présenté dans la section 20.

10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement du groupe

cf dans l'annexe les notes du bilan dans la section 5.7 «Endettement »

Les emprunts souscrits postérieurement à la prise de contrôle majoritaire du groupe Thermocompact par Thermo technologies sont régis par un contrat de dette senior signé entre Thermo Technologies et les quatre banques du pool et à ce titre, sont soumis à des covenants calculés au niveau de la maison mère.

Les ratios sont respectés au 31 décembre 2015.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11. Politique de recherche et développement

Comme développé aux points 6.1.1&2, le groupe investit dans l'amélioration permanente de son offre de produits par élargissement et spécialisation de sa gamme et un nouveau relais de croissance. Les dépenses totales de recherche et développement se sont élevées à 1 421 milliers d'euros dont 1 022 milliers figurent en charges opérationnelles, 116 milliers d'euros activés en immobilisations incorporelles et 283 milliers d'euros compensés par le crédit d'impôt recherche.

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

Aucun évènement particulier ne modifie l'évolution de l'activité

13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Le Groupe n'a pas établi de prévision ou d'estimation de bénéfice

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1. Identité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;

Se reporter au rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

Se reporter au rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1. Rémunération versée

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune autre rémunération que les 6 000 € brut de jetons de présence par an que cela soit par Thermocompact ou les filiales contrôlées.

Monsieur Mollard n'est pas rémunéré par la société Thermocompact mais facture, via une structure lui appartenant, une prestation de services à Thermo Technologies ; cette dernière refacture à Thermocompact dans le cadre d'une convention réglementée les services rendus par Monsieur Mollard. Le montant total facturé à Thermo Technologies s'élève à 350 040 € pour l'année 2015.

Il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions au profit des mandataires, dirigeants ou personnel.

Il n'existe pas de politique de distribution d'actions de performance.

15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

Néant

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Se reporter au rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

17. SALARIÉS

17.1 Nombre de salariés

	Effectif moyen 2015	Fils et Torons	Revêtement Technologique	Effectif moyen 2014
Opérateurs	156	122	34	149
Techniciens et employés	73	60	13	70
Ingénieurs et Cadres	40	32	8	38
TOTAL UTA	269	215	55	257
Dont Recours aux intérimaires (UTA)	11	7	4	8

L'effectif est décompté selon la définition du décret 2008-1354 art 2 en Unité de travail annuel.

17.2. Participations et stock-options

Néant

17.3. Décrire tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.

Néant

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. Détention du capital

Se référer à la section 7 du présent document

18.2. Droits de vote

Se référer à la section 7 du présent document

18.3. Mesures contrôle anti abusif

La gouvernance de la société, représentée par un administrateur indépendant est particulièrement attentive à la représentation des intérêts des minoritaires.

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Néant

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE THERMOCOMPACT

ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	Notes	2015		2014	
Chiffre d'affaires	4.2	69 625		68 962	
Autres produits de l'activité		209		204	
Achats consommés		-40 523	-58,2%	-39 491	-57,3%
Charges de personnel		-12 384	-17,8%	-11 985	-17,4%
Charges externes		-8 258	-11,9%	-7 521	-10,9%
Impôts & taxes		-1 306	-1,9%	-1 251	-1,8%
Dotations aux amortissements		-3 225	-4,6%	-2 844	-4,1%
Dotations aux dépréciations et provisions		-11		-12	
Variation des stocks de produits finis et en cours		247		-670	
Autres produits d'exploitation		219		106	
Autres charges d'exploitation		-315		-138	
Résultat opérationnel courant	4.3	4 279	6,1%	5 360	7,8%
Autres produits et charges opérationnels :		6		10	
Résultat opérationnel		4 284	6,2%	5 370	7,8%
Produits de trésorerie		7		2	
Coût de l'endettement financier brut		-188		-197	
Coût de l'endettement financier net	4.4	-181	-0,3%	-195	-0,3%
Autres produits & charges financiers	4.5	370		266	
Charge d'impôt	4.6	-906		-1 325	
Résultat net		3 567	5,1%	4 116	6,0%
Part du groupe		3 567		4 116	
Intérêts minoritaires					
Mouvements comptabilisés directement en capitaux propres					
Écart de conversion recyclable		526		790	
Écart actuariel sur PIDR non recyclables		-30		-74	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		496		716	
Résultat net & gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		4 063		4 832	
Dont part du groupe		4 063		4 832	
Dont intérêts minoritaires					
RESULTAT NET du groupe € PAR ACTION	4.7	2.31 €		2.66 €	

ETAT DE SITUATION FINANCIERE	Notes	31-déc-15	31-déc-14
ACTIF			
ACTIF Courant			
Trésorerie & équivalents de trésorerie	-	6 640	4 692
Créances clients et comptes rattachés	5.1	9 292	10 344

Stocks	5.2	8 685	8 682
Autres actifs courants	5.3	721	621
Créance d'Impôt Société < 1 an		1 184	46
Total de l'Actif Courant		26 522	24 385
ACTIF Non Courant			
Impôts Différés Actifs		6	0
Immobilisations Corporelles	5.4	16 772	16 915
Actifs Financiers		77	67
Immobilisations Incorporelles	5.5	1 844	2 150
Goodwill	5.6	2 089	2 049
Total de l'Actif Non Courant		20 787	21 181
TOTAL ACTIF		47 309	45 566
PASSIF			
Passif Courant			
Dettes financières courantes	5.7	1 756	1 885
Fournisseurs et comptes rattachés	5.8	7 139	5 687
Dettes d'impôts société		39	368
Autres Passifs courants	5.10	3 845	4 364
Provisions courantes		0	0
Total du Passif Courant		12 779	12 304
Passif Non Courant			
Dettes financières non courantes	-	3 717	4 610
Impôts différés Passif	5.7	417	304
Provisions non courantes	5.11	824	843
Autres Passifs non courants	5.12	37	24
Total Passif Non Courant		4 996	5 781
Capital Social		5 143	5 143
Réserves		19 979	17 901
Résultat consolidé		3 567	4 116
Ecart de conversion		846	320
Capitaux propres : Part du groupe		29 535	27 480
Intérêts Minoritaires			
Total Capitaux Propres		29 535	27 480
TOTAL PASSIF		47 309	45 566

ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

	Capital	Réserves liées au capital	réserves et résultats consolidés	Gains pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres : part du groupe	Capitaux propres : part des minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2013	5 143	4 726	14 953	- 470	24 353	481	24 834
Opérations sur capital							
Rachat minoritaire			26		26	- 476	- 450
Autres			18		18		18
Dividendes			- 1 749		- 1 749		- 1 749
Résultat, gains et pertes							
Résultat net 2014			4 116		4 116		4 116
Gains pertes comptabilisés directement en capitaux propres			- 74	790	716	- 5	711
Capitaux propres au 31 décembre 2014	5 143	4 726	17 290	320	27 480	-	27 480
Opérations sur capital							
Dividendes			- 2 008		- 2 008		- 2 008
Résultat, gains et pertes							
Résultat net 2015			3 567		3 567		3 567
Gains pertes comptabilisés directement en capitaux propres			- 30	526	496		496
Situation au 31 décembre 2015	5 143	4 726	18 819	846	29 534	-	29 534

ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE

	2015	2014
Résultat net consolidé (y compris minoritaires)	3 567	4 116
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	3 332	3 054
Gains et pertes de changes latents liés aux effets de change	213	-307
Plus et moins-values de cession	1	76
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	7 113	6 938
Coût de l'endettement financier net	180	195
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	906	1 325
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	8 199	8 458
Impôts versés	-1 754	214
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 353	-231
= Flux net de trésorerie généré par l'activité	7 798	8 441
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles	-2 753	-4 092
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-10	0
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	0	-1
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 763	-4 093
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Rachat minoritaire		-450
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-2 008	-1 749
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	860	1 518
Remboursements d'emprunts	-1 882	-1 932
Intérêts financiers nets versés	-180	-195
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 211	-2 809
Incidence des variations de cours de devises	124	823
Variation de la trésorerie nette	1 948	2 363
Trésorerie d'ouverture	4 692	2 329
Trésorerie de clôture	6 640	4 692
Variation de trésorerie	1 948	2 363

1. Référentiel comptable, modalités de consolidation, principes comptables

Thermocompact est une société anonyme de droit français. Son siège social est situé à Metz-Tessy (Zone Industrielle "Les îles", route de Sarves, 74370).

Les activités du Groupe sont décrites en note 4.1.

1.1. Modalités d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration du 1^{er} avril 2016. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale fixée au 10 juin 2016.

Retraitement des comptes antérieurs

Le référentiel IFRS impose de retraiter a posteriori les périodes déjà publiées dans les cas suivants :

- activités cédées (IFRS 5),
- calcul provisoire de regroupements d'entreprises,
- changements de méthode comptable,
- corrections d'erreurs.

Aucune de ces conditions n'a conduit à modifier la présentation des comptes et de l'information financière.

1.2. Référentiel comptable

1.2.1. Déclaration de conformité et évolution de la réglementation

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe qui sont publiés au titre de l'exercice 2015 et les comptes comparatifs au titre des exercices 2014 et 2013 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2015. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standard Interpretations Committee (SIC).

Nouveaux textes d'application obligatoire

Depuis le 1er janvier 2015 les normes, amendements et interprétations suivants sont d'application obligatoire :

- IFRIC 21 : « Droits ou taxes » : cette interprétation rappelle que les taxes doivent être comptabilisées conformément à leur fait générateur tel que défini par la loi indépendamment de leur assiette de calcul. L'application de cette norme est sans effet significatif sur les comptes annuels consolidés.
- Améliorations annuelles des normes IFRS (décembre 2013) applicables au 1er juillet 2014

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Nouveaux textes non appliqués par anticipation

Les normes, amendements et interprétations concernant le Groupe Thermocompact, applicables de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2016 ou applicables malgré leur non-adoption par l'UE en l'absence de conflit avec des textes existants, n'ont pas donné lieu à une application anticipée en 2015. Ces textes ne devraient toutefois pas avoir d'impact significatif sur les comptes du Groupe :

- Améliorations annuelles des normes IFRS (décembre 2013) applicables au 1er février 2015 : ces amendements concernent principalement, les informations relatives aux parties liées (IAS 24) et plus particulièrement des clarifications portant sur la notion de prestations du personnel « clé » de la direction, les paiements fondés sur des actions (IFRS2) et notamment une clarification de la notion de « conditions d'acquisition », l'information sectorielle (IFRS 8) et l'information à fournir sur les critères de regroupement ainsi que la réconciliation des actifs par secteur avec l'ensemble des actifs de l'entité, la clarification de la notion de juste valeur pour les créances et dettes court terme et la possibilité de compenser des actifs et passifs financiers (IFRS 13 Evaluation à la juste valeur), et, la comptabilisation d'une contrepartie conditionnelle lors de regroupements d'entreprise (IFRS 3).
- Amendements à IAS 16 (immobilisations corporelles) et IAS 38 (immobilisations incorporelles) portant sur les modes d'amortissement acceptables. L'IASB a ainsi précisé que l'utilisation d'une méthode d'amortissement fondée sur les revenus n'est pas appropriée car ne permet pas de refléter la consommation des avantages économiques liés à un actif incorporel. Cette présomption pouvant être réfutée dans certaines circonstances.
- Amendement à IFRS 11 « accords conjoints » traitant de l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune.
- Amendement à IAS 19 « avantage au personnel » qui s'applique aux contributions des membres du personnel ou des tiers à des régimes à prestations définies. Certaines contributions peuvent désormais être comptabilisées en déduction du coût des services rendus de la période pendant laquelle le service est rendu.

Les normes IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients et IFRS 9 – Instruments financiers ont été publiées respectivement en mai et juillet 2014 avec une date d’application au 1er janvier 2018. L’impact de ces nouveaux textes sur les résultats et la situation financière du Groupe est en cours d’analyse.

1.2.2. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d’euros.

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés sur la base du coût historique à l’exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur :

- les placements de trésorerie à court terme.

Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d’exploitation normal, les actifs détenus dans la perspective d’une cession dans les douze mois suivant la clôture de l’exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d’exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture de l’exercice constituent des dettes courantes.

Toutes les autres dettes sont non courantes.

Résumé des estimations significatives

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d’incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d’actifs au cours d’un exercice ultérieur concernent les goodwill, les coûts de développement, les impôts différés et les provisions pour indemnités de départ en retraite.

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les goodwill au moins une fois par an. Ceci nécessite une estimation de la valeur d’utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est alloué. La détermination de la valeur d’usage nécessite que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie, et également sur la détermination du taux d’actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

Les coûts de développement portés à l’actif et non encore amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation sur la base d’une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés attendus des projets concernés.

Les impôts différés sont calculés conformément aux principes décrits dans la note 1.4.12 étant précisé que leur calcul peut donner lieu à l'estimation de bénéfices futurs dont les prévisions et hypothèses sont revues chaque année.

Pour l'évaluation des provisions pour indemnités de départ en retraite, la valeur actuarielle de l'obligation et le coût des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés à partir d'hypothèses actuarielles définies au point 1.4.13. En raison du caractère long terme de ces éléments, l'incertitude liée à ces estimations peut être significative.

1.3. Principes de consolidation

1.3.1. Méthodes de consolidation

La société Thermocompact SA est l'entreprise consolidante. Les entreprises placées le contrôle exclusif de Thermocompact SA, sont consolidées par intégration globale.

Les comptes des sociétés consolidées sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation.

1.3.2. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

En application de la norme IAS 21, "Effet des variations des cours des monnaies étrangères", chaque filiale du Groupe comptabilise ses opérations dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. La conversion en euros de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère à la date de clôture, et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres.

Lors de la « Première application du référentiel IFRS », le Groupe n'a pas retenu l'option consistant à transférer en réserves consolidées les écarts de conversion au 1er janvier 2004, relatifs à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une devise étrangère comme monnaie de fonctionnement. En cas de cession ou liquidation de la filiale étrangère, les écarts de conversion initialement reconnus en capitaux propres seront comptabilisés au compte de résultat.

Les filiales étrangères utilisent comme monnaie fonctionnelle la monnaie de leur pays respectif. En l'espèce, la monnaie locale de comptabilisation de FSP-one Inc. est le dollar, et celle de HWA le Vietnam Dong.

Les taux de conversion utilisés sont résumés dans le tableau ci-dessous :

1 € =	Dollar	Dong
Au 31 décembre 2015	1,0887	24 468
Taux moyen 2015	1,1096	24 326
Taux moyen 2014	1,3288	28 126
Au 31 décembre 2014	1,2141	25 909

Source : Banque de France

1.3.3. Date de clôture des exercices des entreprises consolidés

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont tous clos en date du 31 décembre 2015.

1.3.4. Opérations et comptes intragroupe

Toutes les transactions, soldes, produits et charges intragroupe font l'objet d'une élimination.

1.4. Principes comptables

Le bilan est présenté par liquidité décroissante, de même que les précisions apportées ci-après sur les différents postes.

1.4.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comptabilisé à l'actif du bilan est constitué des disponibilités, des dépôts à vue et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme répondants aux critères de la norme IAS7, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Ils sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition, puis évalués à leur juste valeur correspondant à la valeur du marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est inscrite dans le résultat financier.

1.4.2. Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. A la clôture de chaque exercice, les risques de non recouvrement sont pris en compte, et une dépréciation est constituée le cas échéant pour ramener la valeur comptable à la valeur d'inventaire.

1.4.3. Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères détenues par les sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est l'euro sont comptabilisées au cours de clôture, et les pertes et gains de change latents sont immédiatement comptabilisés en résultat financier.

Les écarts de conversion sur avances long terme consenties à la société FSP-one Inc. par les autres sociétés du Groupe constituent en substance une augmentation de l'investissement net du Groupe dans cette entreprise étrangère et sont donc inscrits dans les capitaux propres consolidés.

1.4.4. Stocks

Les stocks de matières premières, précieuses ou non, sont valorisés en « FIFO ».

Les travaux en cours et les produits finis sont évalués au coût de production comprenant les coûts d'acquisition des matières premières consommées et les charges directes et indirectes de production, conformément aux principes communément admis par la norme IAS 2. Ce coût de production prend en compte un niveau normal d'activité de l'outil de production. En cas de sous activité, les calculs ne sont pas établis sur une utilisation effective mais normative de cet outil.

Les stocks sont dépréciés de manière à les évaluer au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de déchets sont comptabilisés à leur valeur nette de réalisation à la date de clôture.

1.4.5. Immobilisations corporelles

A l'exception du terrain et des bâtiments d'Annecy de Thermocompact réévalués dans le cadre d'IFRS 1, les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (comptabilisation au coût historique diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles).

Seuls les bâtiments ont fait l'objet d'une approche par composant. La nature des équipements industriels utilisés dans le Groupe ne requiert pas leur éclatement par composants.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués.

Ces contrats de location financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La politique d'amortissement des biens inscrits à l'actif faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété est effectivement conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple.

Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations sur lesquelles s'appuie le calcul des amortissements sont les suivantes :

Constructions	30 à 40 ans
Agencements	10 ans
Matériel et outillage	7 à 15 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

1.4.6. Actifs financiers

Ce poste regroupe les dépôts et cautionnements, ainsi qu'éventuellement des titres de participation des sociétés non consolidées. Au 31 décembre 2015, le Groupe ne détient aucun titre de société hors groupe.

1.4.7. Immobilisations incorporelles et goodwill

Logiciels

Les logiciels acquis par le Groupe sont comptabilisés à hauteur des coûts encourus pour les acquérir. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée entre 5 et 10 ans. Les coûts associés à leur maintien en fonctionnement sont comptabilisés en charges.

Concessions de terrains

Au Vietnam, malgré l'impossibilité d'acquérir un terrain, les investisseurs étrangers peuvent obtenir un droit d'utilisation du sol à des fins économiques grâce à la Land Law de 1987. Le contrat signé par la filiale lui octroie ce droit pour 49 ans. Ce droit s'analyse comme une concession, enregistrée par conséquent en immobilisations incorporelles et amortie sur la durée du contrat.

Frais de recherche et développement

Selon la norme IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée d'utilité, s'ils respectent certains critères.

Les coûts de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire sur la durée d'utilité de l'actif, celle-ci ne dépassant pas cinq ans. Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation.

Conformément à la possibilité offerte par la norme IAS 20, le crédit d'impôt recherche associé aux projets de développement immobilisés est comptabilisé en produits différés, celui relatif aux charges de recherche est déduit desdites charges. La quote-part du crédit impôt recherche inscrit en produit différés est comptabilisée en produits sur la durée d'utilité de l'actif.

Les frais de recherche ne répondant pas aux critères de la norme IAS 38, sont comptabilisés en charges pour un montant indiqué au § 5.5.

Goodwill

Lors de la première consolidation d'une filiale, le groupe dégage un écart d'acquisition correspondant à l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de participation.

Rappelons que lors de la première application des normes IFRS, le Groupe avait choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

1.4.8. Dépréciation des goodwill et autres actifs immobilisés

En application de la norme IAS 36, la société effectue des tests de dépréciation de ses goodwill et de ses coûts de développement non encore amortis à chaque clôture annuelle (*ou plus fréquemment en cas d'indication de perte de valeur*) et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur pour les autres actifs immobilisés.

En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient fait l'objet d'une estimation selon les modalités décrites ci-dessous.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net du coût de la vente de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas réversible.

1.4.9. Capital et réserves

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'assemblée générale.

1.4.10. Dettes financières

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts liés à l'emprunt, puis ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

La part remboursable à moins d'un an est classée en « Dette financière courante ».

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés, le cas échéant, à leur juste valeur. Les profits ou pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit latent ou la perte latente sur la partie de l'instrument financier que l'on détermine être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres.

La partie de la couverture estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les autres profits ou pertes résiduels sur les instruments de couverture sont inclus en résultat.

A fin 2015, le Groupe « Thermocompact » n'a pas de couverture de taux.

En terme de couverture de change, lorsque le Groupe souscrit des contrats de vente à terme, ils donnent lieu à la comptabilisation décrite ci-dessus.

A fin 2015, le Groupe « Thermocompact » n'a pas de couverture de change et n'en a pas contracté au cours de l'exercice.

1.4.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût historique.

1.4.12. Impôts différés

Les comptes consolidés tiennent compte des impositions différées résultant :

- des différences temporaires issues des déclarations fiscales,
- des écritures spécifiques à la consolidation.

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur la base d'une analyse bilancielle, pour les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. L'horizon de temps retenu pour l'estimation des bénéfiques futurs est de 5 ans. Ces prévisions et hypothèses sont revues chaque année et ont été établies à fin 2015 en tenant compte du contexte conjoncturel.

1.4.13. Avantages au personnel

Engagements de retraite

Les sociétés françaises du Groupe financent les régimes de retraite par le versement de cotisations à des organismes extérieurs. Il s'agit donc de régimes dits à cotisations définies par lesquels le Groupe est définitivement exonéré d'appel de fonds complémentaires.

Echappe à cette modalité le versement de l'indemnité de départ retraite, régime à prestations définies, dont le montant versé dépend du salaire, de l'ancienneté et de la catégorie professionnelle du salarié au moment de son départ en retraite.

Le calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite, pour les sociétés françaises, est effectué conformément à la norme IAS 19 R « Avantages au personnel », par le service financier de Thermocompact.

Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles, ainsi que les impacts du changement de la réglementation, sont imputés sur les capitaux propres (amendement à IAS 19 R). La provision est calculée selon une méthode rétrospective (en fonction des droits acquis à cette date) en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- l'âge de départ en retraite,
- la rotation du personnel,
- la mortalité,
- l'augmentation des salaires,
- le taux d'actualisation.

Chaque année les mesures législatives, et notamment celles qui figurent dans les lois sur le financement de la sécurité sociale sont analysées pour étudier leur impact sur le calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite.

La provision est comptabilisée sous déduction de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, ces engagements (fonds d'assurance).

La seule obligation de la filiale américaine contractée avec ses salariés en matière de retraite consiste en un engagement d'abondement jusqu'à un maximum de 2% des salaires sur les versements effectués par les salariés dans le cadre d'un régime « 401K » : ce régime est un régime à cotisations définies.

Médailles du travail

Les gratifications données lors de l'attribution des médailles du travail sont provisionnées dans les comptes. Les hypothèses actuarielles retenues sont identiques à celles des engagements de retraite.

Plan d'intéressement et de primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et primes dans le cadre des obligations juridiques ou des pratiques passées générant une obligation implicite.

1.4.14. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

1.4.15. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les activités abandonnées ou en cours de cession seraient comptabilisées selon la norme IFRS 5, si tel était le cas.

1.4.16. Chiffre d'affaires et autres produits

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés en chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les autres produits d'activité comprennent essentiellement des royalties.

Les autres charges et produits d'exploitation concernent des éléments d'exploitations non récurrents.

1.4.17. Information sectorielle

Conformément au suivi managérial, l'activité est analysée en fonction du type de produits et de leur commercialisation, à savoir : d'une part les « fils et torons » conçus, fabriqués et commercialisés par le groupe ; d'autre part le « revêtement technologique » appliqué sur un substrat fourni par les clients.

Par ailleurs le chiffre d'affaires par zone géographique est publié afin d'illustrer le caractère international de l'activité.

1.5. Événements postérieurs à la clôture

Néant.

2. Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés ci-dessous – dont Thermocompact détient directement ou indirectement plus de 50% - sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale :

- **Hi-Tech Wires Asia (HWA)**, SARL de droit vietnamien, dont le siège social est à Binh Duong, détenue à 99,97 % par Thermocompact et 0,03 % par FSP-one.
- **FSP-one SAS**, de droit français, dont le siège social est à Pont de Chéruy (38), détenue à 100 % par Thermocompact.
- **FSP-one Inc.**, dont le siège social est à Plainville (USA), détenue à 100 % par FSP-one SAS.

<u>Désignation</u>	<u>Société de droit</u>	<u>% d'intérêt</u>	<u>% de contrôle</u>
THERMOCOMPACT	Français	Consolidante	Consolidante
HWA	Vietnamien	100%	100%
FSP-one SAS	Français	100%	100%
FSP-one Inc.	Américain	100%	100%

3. Comparabilité des comptes

Aucun changement de méthode comptable n'étant intervenu, les comptes sont parfaitement comparables quant à leur méthode de comptabilisation.

4. Détail des postes du compte de résultat

4.1. Descriptif des activités

La gestion du Groupe s'articule autour de deux segments d'activité :

Le revêtement technologique

Cette technologie consiste à venir déposer une fine couche de métal - souvent précieux - par procédé électrolytique ou chimique sur des pièces industrielles. Appliqué de façon totale ou sélective, ce processus permet de modifier les propriétés du métal de base et ainsi d'optimiser le fonctionnement

des pièces traitées. Les pièces à revêtir sont généralement fournies par les clients. Il s'agit donc d'une relation partenariale de type sous-traitance.

Les fils et torons

Le groupe, selon la même technologie de galvanoplastie, revêt, tréfile et toronne des fils à base de cuivre, laiton, argent ou autres alliages utilisés dans des marchés aussi divers que les machines d'usinage par micro-étincelage, la fabrication de câbles de haute technologie pour l'aéronautique, les télécommunications, les câbles chauffants, la passementerie, les cordes de guitare etc.

4.2. Chiffre d'affaires par secteur d'activité et par zone géographique

Par secteur d'activité	2015	2014
Fils & Torons	57 428	56 792
Revêtement Technologique	12 197	12 170
	69 625	68 962

Par zone géographique	2015	Répartition 2015	2014	Répartition 2014
France	24 251	35%	23 753	34%
Union Européenne	20 799	30%	20 199	29%
Etats-Unis	12 136	17%	10 722	16%
Asie	9 983	14%	10 859	16%
Reste du monde	2 456	4%	3 429	5%

Malgré un impact négatif de la baisse des cours métaux, répercuté dans les prix de vente, et des volumes en baisse de 3% sur les fils et torons, le chiffre d'affaires a progressé de 1% grâce à un effet devises et un mix produits / géographique plus favorable.

4.3. Résultat opérationnel courant par secteur d'activité

Résultat opérationnel courant	2015	%CA	2014	%CA	2013	% CA
Fils & Torons	3 317	5.8%	3 841	6,8%	3 811	6,5%
Revêtement Technologique	962	7.9%	1 519	12,5%	366	3.3%
ROC	4 279	6.1%	5 360	7.8%	4 177	6.0%
EBITDA	7 514	10,8%	8 216	11,9%	6 866	9.8 %

Le programme de recherche sur le Saw Wire continue de peser sur les résultats de l'activité fils et torons pour 1,3 million d'euros en accroissement de 0,4 million par rapport à 2014.

4.4. Coût de l'endettement financier net

Le cout de l'endettement s'établit à 0,3% du chiffre d'affaires. Les charges financières continuent de baisser par rapport à l'exercice précédent du fait du désendettement et de la variation positive de la situation de trésorerie.

Les principaux postes d'intérêts sont :

- les intérêts bancaires sur emprunts à moyen terme : 127 milliers d'euros (120 en 2014)
- les intérêts sur endettement court terme : 27 milliers d'euros (50 en 2014)
- les intérêts sur financement crédit-bail : 25 milliers d'euros. (26 en 2014)

4.5. Autres produits et charges financiers

Ces postes enregistrent les écarts de change réalisés ou latents. L'exercice se solde par un résultat de change positif de +370 milliers d'euros (+266 en 2014). Les écarts de change réalisés s'entendent entre les montants payés et facturés. Les valeurs latentes reflètent l'écart de valorisation des créances et dettes en devises entre leurs valeurs d'enregistrement et leurs valeurs en cours de clôture.

4.6. Réconciliation de la charge d'impôt

La charge d'impôt de l'exercice, soit 906 milliers d'euros, se décompose en :

- Une charge d'impôt exigible de 873 milliers d'euros (1 510 en 2014)
- Une charge d'impôt différé de 33 milliers d'euros. (contre un produit de 185 en 2014)

Résultat consolidé en k€		3 567
Impôt théorique 33,33%		-1 491
Réintégrations permanentes		- 6
Ecart de taux d'imposition Vietnam 7,5 %, USA 40,5%		391
Impact crédits d'impôt recherche et compétitivité		182
Gain intégration fiscale		22
Charge d'impôt constatée		- 906

Les sociétés Thermocompact et FSP-one SAS sont intégrées fiscalement.

4.7. Résultat par action en euros

	2015	2014
Nombre d'actions en circulation à la clôture	1 544 855	1 544 855
Résultat opérationnel courant	4 278 516	5 359 685
Résultat net consolidé (part du Groupe)	3 566 963	4 115 966
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 566 963	4 115 966
Résultat opérationnel consolidé par action	2,77 €	3,47 €
Résultat net consolidé et résultat net consolidé dilué par action (part du Groupe)	2,31 €	2,66 €
Résultat net consolidé et résultat net consolidé dilué par action (de l'ensemble consolidé)	2,31 €	2,66 €
Dividende ordinaire par action *	1,30 €	1,30 €

* Dividende proposé à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2015.

4.8. Effectif

	Effectif moyen 2015	Fils et Torons	Revêtement Technologique	Effectif moyen 2014
Opérateurs	156	122	34	149
Techniciens et employés	73	60	13	70
Ingénieurs et Cadres	40	32	8	38
TOTAL UTA	269	215	55	257
Dont Recours aux intérimaires	11	7	4	8

(UTA)

L'effectif est décompté selon la définition du décret 2008-1354 art 2 en Unité de travail annuel.

4.9. Rémunération des mandataires sociaux

4.9.1 Rémunération des mandataires sociaux :

Au titre des salaires et avantages en nature : Néant *

**Monsieur Mollard n'est pas rémunéré par Thermocompact. Sa prestation est incluse dans la refacturation à Thermocompact dans le cadre du contrat de services liant les sociétés Thermocompact et Thermo Technologies, comme indiqué dans la note 6.3.*

4.9.2 Rémunération des mandataires sociaux

Le conseil d'administration du vendredi 18 décembre 2015 a fixé, au titre de l'exercice 2015, le montant des jetons de présence à 49 000 euros brut.

5. Détail des postes du compte de bilan

5.1. Créances clients et comptes rattachés

Par activité	2015	2014
Fils & Torons	6 954	8 022
Revêtement Technologique	2 614	2 596
Brut	9 569	10 618
Fils & Torons	203	199
Revêtement Technologique	74	75
Dépréciations	277	274
Fils & Torons	6 751	7 822
Revêtement Technologique	2 541	2 521
Montant net	9 292	10 344

En application de la recommandation 2012-02 de l'ANC sur le recentrage de l'annexe sur les informations pertinentes, l'échéancier détaillé des créances a été supprimé, le délai clients se situant entre 30 et 75 jours, sans constatation de défaut sur l'exercice.

5.2. Stocks

Par Nature	2015	2014
Matières premières et autres approvisionnements		
Fils et Torons	3 204	3 307
Revêtement Technologique	1 296	1 221
Sous Total : Matières premières	4 500	4 528
Produits finis et en cours : Fils et Torons	4 191	4 156
Dépréciation Fils et Torons	-7	-2
Montant net	8 685	8 682

5.3. Autres actifs courants

Par nature	2015	2014
Emballages consignés	28	26
Personnel & charges sociales	16	12
Etat TVA	346	464
Etat subventions & produits à recevoir		
Débiteurs & créditeurs divers	161	3
Charges constatées d'avance	170	116
Total	721	621

Les échéances de ces actifs sont inférieures à 3 mois.

5.4. Immobilisations corporelles

Valeurs Brutes	Terrain, Bâtiments & Agencements	Matériel & divers	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	12 331	30 370	42 701
Acquisitions 2015	16	2 611	2 627
Virements compte à compte	406	-438	-32
Cessions et mises hors service		-302	-302
Ecart de conversion	38	249	287
Valeurs brutes fin de période	12 791	32 490	45 281

Le rythme des investissements reste soutenu. Ces investissements accompagnent la croissance des ventes de fils & torons, le renouvellement des lignes pour des performances techniques produits accrus.

Amortissements	Terrain, Bâtiments & Agencements	Matériel & divers	Total
Amortissements à l'ouverture	6 742	19 042	25 785
Dotations de la période (2015)	722	2 147	2 869
Cessions et mises hors service	-3	-298	- 301
Ecart de conversion	13	142	155
Cumul amortissements fin de période	7 474	21 034	28 508
Valeurs Nettes	5 317	11 455	16 772

Immobilisations corporelles par activité	Fils et Torons	Revêtement Technologique
A l'ouverture	13 857	3 058
Acquisitions de la période	1 774	853
Dotation aux amortissements	-2 310	-559
Ecart de conversion et reclassements	99	
Au 31 décembre 2015	13 420	3 352

5.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent :

- ✚ à la concession d'utilisation du sol au Vietnam. Cette concession s'amortit sur 49 ans.
- ✚ aux logiciels achetés au sein du Groupe.
- ✚ aux brevets acquis à des tiers.
- ✚ aux projets d'études développés au sein des entreprises françaises et débouchant notamment sur des prises de brevets. Les projets n'ayant pas atteint encore leur stade d'industrialisation ne sont pas amortis. Ils le seront sur la durée d'utilité des différents projets. Pour des raisons de confidentialité, les brevets n'ayant pas tous été déposés, les sujets ne sont pas listés dans le rapport, ils concernent, dans leur majorité, l'activité « Fils & Torons ».

Les dépenses totales de recherche et développement se sont élevées à 1 421 milliers d'euros dont 1 022 milliers figurent en charges opérationnelles, 116 milliers d'euros activés en immobilisations incorporelles et 283 milliers d'euros compensés par le crédit d'impôt recherche.

Valeurs Brutes	Concession terrain	Logiciels	Brevets	Frais de développement	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	334	621	1 833	847	3 636
Acquisitions / Création (2015)		42		116	158
Cessions / Sorties				-155	-155
Ecart de conversion	20	1			21
Valeurs brutes fin de période	354	664	1 833	808	3 660

Amortissements	Concession terrain	Logiciels	Brevets	Frais de développement	Total
Amortissements à l'ouverture	54	485	724	223	1 486
Dotations/reprises de la période	50	2	283	-9	326
Ecart de conversion/ajustement	3	1			4
Cumul amortissements fin de période	107	488	1007	214	1 816
Valeurs Nettes	247	176	826	594	1 844

5.6. Goodwill

Le Goodwill s'élève, fin d'exercice, à 2 089 milliers d'euros. Une quote-part de ce montant étant valorisée à l'origine en devise, une variation de 40 milliers d'euros a été enregistrée sur l'exercice sur la ligne « Ecart de conversion ».

Le goodwill se répartit par UGT de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur à la clôture
Fils et torons	2 016
Revêtement technologique	73
Total	2 089

Des tests de dépréciation sont effectués sur ces différents actifs.

Les hypothèses retenues pour ces calculs sont les suivantes :

- ◆ un taux sans risque de 1,56%,
- ◆ une prime de risque de 6.88%,
- ◆ un bêta désendetté de 1,25,
- ◆ un taux de croissance à l'infini nul.

Sur ces bases et compte tenu de la structure financière retenue, le taux d'actualisation utilisé pour réaliser les tests de dépréciation est de 9,8%, contre 11,7 % en 2014.

Les taux d'actualisation utilisés sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Les données prévisionnelles retenues pour ces tests ont été élaborées, sur une période de 5 ans, sur la base du budget 2016 puis d'une évolution prenant en compte le business plan des activités courantes, approuvés par la direction.

L'hypothèse moyenne de croissance du chiffre d'affaires sur la période 2016 / 2020 est de +2,2 % sur les fils et torons hors Saw Wires et 3,5 % sur le revêtement. L'absence de progression de chiffre d'affaires sur cette période ne remettrait pas en cause la conclusion des tests de dépréciation.

De même, la variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence sur les conclusions des tests de dépréciation, conduisant à ne pas constater de dépréciation sur le goodwill.

Le management estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'UGT soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable.

5.7. Endettement

Endettement net (en K€)	Solde au 31/12/2014	Remboursements	Nouveaux emprunts	Solde au 31/12/2015
Emprunts Oseo/ Avances ADEME	1 937	- 426		1 511
Endettement bancaires Moyen terme				
Thermocompact	3 423	- 962	860	3 321
FSP one	558	- 193		365
HWA	-	-	-	-
Crédits Baux	576	- 303		273
Intérêts courus	-		14	14
Total Moyen terme	6 494	- 1 884	874	5 484
Utilisation court terme	-	-		-
Liquidités	4 692			6 651
ENDETTEMENT NET sous groupe Thermo	1 802			- 1 168

Echéancier de la dette moyen terme	Solde fin 2015	2 016	2 017	2 018	2 019	2020
Emprunts Moyen terme	5 197	-1 539	-1 377	-875	-978	-427
Crédits Baux	273	-203	-64	-6		
	5 470	-1 742	-1 441	-881	-978	-427

a) Structure de l'endettement

Les emprunts et dettes financières, à moyen terme à l'origine, sont détaillés par nature de taux et avec le détail des garanties liées dans le tableau ci-dessous.

Société	Nature du taux	Initialisé en	Valeur d'origine	Solde au 31 12 2015	Fin de l'emprunt	Garantie
Thermocompact	fixe	2010	600	0	2016	Nantissement fonds de commerce
	fixe	2011	500	174	2018	
	fixe	2012	1 300	453	2017	Sans
	fixe	2011	600	300	2018	retenue de garantie
	fixe	2011	550	275	2018	retenue de garantie
	fixe	2011	980	539	2018	
	fixe	2013	397	397	2017	sans
variable	2013	3 500	2 693	2019		voir dette senior TT

FSP one	fixe	2012	400	140	2017	Nantissement Fd C lettre de C Thermo
	fixe	2012	350	132	2017	
	variable	2013	140	93	2019	voir dette senior TT

L'intégralité de la dette a été contractée en euros.

b) Information sur les clauses d'exigibilité

Les emprunts souscrits en 2013, dans le cadre du contrat de dette senior signé entre Thermo Technologies et les quatre banques du pool sont soumis à des covenants calculés au niveau de la maison mère.

Les ratios sont respectés au 31 décembre 2015.

c) Information sur les lignes de crédits autorisées

Au 31 décembre, le groupe bénéficiait de lignes d'autorisations de crédit.

5.8. Fournisseurs

Répartition par activité	2015	2014
Fils & Torons	5 889	4 272
Revêtement Technologique	1 250	1 415
Total	7 139	5 687

Les fournisseurs sont payés dans un délai allant de 10 à 75 jours. Le délai moyen se situant à 41 jours.

5.9. Autres passifs courants

	2015	2014
Personnel & charges sociales	2 500	2 988
Etat	344	218
Produits constatés d'avance clients	722	942
Produits constatés d'avance (CIR sur projets de développement)	181	172
Créditeurs divers	98	44
Total	3 845	4 364

Les produits constatés d'avance clients correspondent à :

- des ventes facturées mais la marchandise n'est pas encore parvenue chez le client du fait des délais de transport
- du métal facturé et payé à l'avance par un client revêtement pour obtenir un prix fixe
- un contrat fixe dont les facturations et règlements s'échelonnent sur deux exercices.

5.10. Impôts différés

Base	2015	2014
Sur différences temporaires issues des déclarations fiscales françaises et US	1 383	1 551
Sur retraitements de consolidation		
◆ Crédit-bail	-586	- 594
◆ Amortissements dérogatoires	-949	-981
◆ Autres retraitements immobilisations	-82	- 118
◆ Coûts de développement activés	-594	- 624
◆ Marges intragroupe	27	72
Total retraitements	-2 184	- 2 244
Solde base de calcul des impôts différés	801	694
Taux : 33,33 % (France) - 43,5% (US) - 7,5% (Vietnam)		
Impôt différé passif décomposé selon les entités fiscalement indépendantes en		
◆ Impôts différés à l'actif	6	
◆ Impôts différés au passif	417	304

5.11. Provisions non courantes

	2015	2014
Litige clients	45	39
Indemnités de départ en retraite	726	748
Médailles du travail	53	56
Litiges prud'homal		
Total	824	843

La décomposition des mouvements de provision sur l'IDR figure ci-dessous.

Hypothèses actuarielles concernant les engagements de retraite

	2015	2014
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Evolution des salaires	2%	2%
Taux de charges sociales	46%	46%
Table de mortalité	TPRV93	TPRV93
Taux d'actualisation (TMO)	1.19%	1.50%
Taux variable de rendement des actifs financiers	3,5 %	3,5 %

Evolution de la provision pour indemnités de départ en retraite

	2015	2014
Dette actuarielle à l'ouverture	793	677
Coûts des services passés	68	79
Montants versés au titre de départ en retraite	0	-21
Reprise provision personnel plus à l'effectif	-147	-17
Gains/pertes actuariels	41	74
Dette actuarielle à la clôture (A)	755	793
Juste valeur des actifs à l'ouverture	45	50
Versements effectués	0	0
Prestations remboursées (départs en retraite)	-18	-6
Rendements des actifs	1	1
Juste valeur des actifs à la clôture (B)	29	45
Provision à la clôture (A) - (B)	726	748
Coûts des services passés	-68	-79
Gains/pertes actuariels	41	74
Rendements des actifs	1	1
Charge de l'exercice	-26	-4

5.12. Répartition du capital social et des droits de vote

Cf section 7.1 du présent document

6. Informations complémentaires

6.1. Engagements hors bilan

6.1.1 Suretés

Les garanties liées aux emprunts sont décrites au 5.7 a

En outre, les lignes court terme font l'objet d'un nantissement des fonds de commerce.

6.1.2 Autres engagements hors bilan

Les engagements en matière de droit à la formation au titre du droit individuel figurent dans le RSE.

Les titres Thermocompact détenus par Thermo technologies sont nantis au profit des banques en garantie des emprunts Thermo Technologies.

6.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre du groupe, le montant des honoraires de commissariat aux comptes pour l'exercice 2015 s'élève à 81 355 € dont 62 864 € pour les sociétés françaises et 18 491 € pour les sociétés étrangères.

6.3. Transactions avec des parties liées

Entre les différentes sociétés du Groupe, les échanges sont à caractère commercial.

Il existe un contrat de services entre la société Thermo Technologies, holding animatrice, et les sociétés du Groupe, concernant la refacturation au temps passé des prestations de la direction générale, des services financiers, ressources humaines et communication.

Les montants facturés par Thermo Technologies aux différentes sociétés du Groupe se sont exceptionnellement élevés à 983 milliers d'euros sur l'année 2015 (contre 676 milliers d'euros en 2014).

6.4. Politique et process mis en œuvre par l'entité dans la gestion du capital

Les distributions de dividendes sont décidées chaque année en fonction des résultats du groupe.

Thermocompact gère son capital en utilisant les ratios suivants :

- Le ratio de « Gearing » qui correspond au rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés.

Ce ratio est de 0,20 à fin décembre 2015.

Le groupe s'est fixé l'objectif de maintenir un ratio de gearing inférieur à 1.

- Le ratio de « Leverage » qui est égal aux dettes financières nettes consolidées sur l'excédent brut d'exploitation.

Ce ratio est de 0,79 à fin décembre 2015, pour un objectif <3.

- Le ratio de « couverture » qui correspond au rapport du cash flow libre sur le service de la dette.

Ce ratio est de 1,29 pour 2015, pour un objectif > 1.

Il convient en outre de préciser que la société Thermocompact consolide notamment des sociétés françaises dont les comptes sociaux présentent des capitaux propres au moins égaux à la moitié du capital social au 31 décembre 2015, conformément à la législation française.

7. Gestion des risques

Cf section 4 « Informations financières clés résumant la situation financière du groupe Thermocompact »

20.7. Politique de distribution des dividendes

Le niveau de dividendes est ajusté en fonction des résultats du groupe, de ses besoins en investissements.

Rappel des distributions des trois derniers exercices

Exercices	Nombre d'actions	Distribution aux actionnaires	Dividende unitaire	Dividendes/ Résultat net
31/12/2014	1 544 855	2 008 311,50€	1.30 €	49%
31/12/2013	1 544 855	1 699 340,50€	1.10 €	56%
31/12/2012	1 544 855	2 008 311,50 €	1.30 €	49%
31/12/2011	1 544 855	1 235 884,00 €	0.80 €	31%

20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Néant

20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Néant

21. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

sur les comptes consolidés

Exercice clos le Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Thermocompact, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2.1 aux états financiers consolidés qui décrit les nouvelles normes, amendements et interprétations que votre société a appliqués à compter du 1^{er} janvier 2015.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes 1.4.7 et 5.5 aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.
- Votre société procède par ailleurs systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 1.4.8 et 5.6 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les données et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 1.4.8 et 5.6 donnent une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lyon et Annecy-le-Vieux, le 29 avril 2016

Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS
AUDITAUDIT

Sophie LAZARD

MAZARS

Bruno POUGET
